

CRESSY SUR SOMME

COMPTE-RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16 DECEMBRE 2014

Président : M. RAULO Jean-Pierre

Secrétaire de séance : M. CHANDIOUX Sylvain.

Présents : Mmes DUMAGNY Sandrine- MELIS Greet- PERRIN Christine- VIARD Sandrine.
MM . RAULO Jean-Pierre-BOUILLER Jean-Paul- CHANDIOUX Sylvain- DEGOUZEL Guy -
GOUNEAU Didier -LACOMBRE Thierry - SOTTY Bertrand.

Absents : néant

- 1) Le conseil accepte à l'unanimité la proposition d'emploi de Mr DAVAL Jean-Baptiste comme agent communal chargé des espaces verts, du fleurissement, de l'entretien des voiries et des bâtiments. Il sera recruté dans le cadre d'un contrat aidé(CAE) qui peut aller jusqu'à 2 ans. Autorise le Maire à signer la convention avec Pole Emploi.
- 2) Le conseil accepte l'attribution de frais de déplacement au profit de Mr GUEUGNAUD David, agent communal sur la base d'un déplacement Cressy sur Somme/Bourbon-Lancy (aller-retour) par semaine afin d'acheter et apporter divers matériels au profit de la commune. Les frais de déplacement seront donc calculés à hauteur de 30 kms par semaine, soit 120 kms par mois, sur une base de 10 mois annuels. Ils seront attribués par trimestre et ils prennent effet à compter du 1^{er} octobre 2014.
- 3) Le conseil prend acte de la venue d'un architecte du CAUE 71(Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement de la Saône et Loire) le 3 février 2015 à 10h00 pour visiter le bâtiment Bourgogne et vérifier la faisabilité de le transformer en logements à mobilité réduite en rez-de-chaussée et en logements pour personnes valides au 1^{er} étage.
- 4) Le conseil prend acte du projet de candidature de Mme XECH domiciliée en région parisienne (92) pour la reprise de la Coopérante afin d'y créer un multi-services(vente de produits courants, locaux, produits du terroir, service de livraison à domicile...). Le maire va prendre contact avec Mme XECH et lui proposer un rendez-vous .
- 5) Le conseil décide à l'unanimité de sponsoriser un maillot pour le tour du canton qui fera étape à Cressy sur Somme le 12 avril 2015.
- 6) Le conseil fixe le taux sur la redevance de l'assainissement à 0,50 € le m3 et de la modernisation des réseaux à 0,19 € le m3 pour 2015.(même taux qu'en 2014).

- 7) Un point est effectué sur le Document unique. Ce document sera réalisé en collaboration avec 4 autres communes (Cuzy, Marly sous Issy, Montmort, Sainte Radegonde) avec l'aide du préventionniste du Centre de Gestion. Deux réunions de travail seront nécessaires associant élus et agents communaux dans le courant du 1^{er} semestre 2015.
- 8) La commune s'engage dans la réalisation d'un règlement intérieur au profit de ses agents. Il sera réalisé au cours du 1^{er} semestre 2015.
- 9) Décide d'augmenter le temps de travail de Mme LACOMBRE Béatrice , pour effectuer le ménage aux différents bâtiments communaux .
Il passera de 3 h 30 à 4 h par semaine à compter du 1^o Janvier 2015.
- 10) Les vœux du conseil municipal sont fixés au dimanche 18 janvier 2015 à 14h30 à la salle communale.

Cressy , le 17 Décembre 2014

Le Maire
Jean-Pierre RAULO